

Camping Municipal du Lac du Bourdon
89170 SAINT-FARDEAU



Informations

email: campinglacalanque@orange.fr
Téléphone/Fax : 03 86 74 04 55

Classement et label

3 étoiles
ANWB, FFCC

Descriptif

Le camping est situé dans un cadre verdoyant et boisé, à proximité de chemins de randonnées, cyclotourisme de campagne, juste en bordure immédiate du lac (40 m)

Baignade autorisée surveillée au lac devant le camping

Terrain de 6 hectare(s) avec 230 emplacements

Emplacement camping car

Location caravanes, Garage mort

Services

Aire de jeux, Boulodrome, Jeux pour enfants

Cabine téléphonique / Point phone

3 blocs Sanitaires chauffés, douches et lavabos, prises de courant

Commerce alimentaire, dépôt boulangerie, Courrier Boîte aux lettres, Dépôt de glace

Périodes d'ouverture

Ouvert du 11/04/2009 au 28/09/2009, de 8 h30 à 12h et de 15h à 20h.

Terrain fermé la nuit

TARIFS 2009

1 personne ou 2 personnes avec voiture –toile ou caravane	9 €
Personne supplémentaires	2.50 €
Enfant de moins de 7 ans	1.35€
Supplément voiture ou moto	1.50€
Animal tenu en laisse (1 ^{ère} catégorie exclus)	1 €

Camping-Car Stop Accueil :

2 personnes + véhicule (hors électricité)	10.50€
Supl. 1 pers	1 €

Electricité :

10 ampères	3.10€
Caution branchement	30 €

Garage mort :

Haute saison (du 01.07.09 au 31.08.09)	6 €
Basse saison	4 €

Garage hivernal :

Période de fermeture du Camping (par mois)	35 €
--	------

Location caravanes :

4 places avec électricité :

Du samedi au samedi	210 €
Du vendredi au dimanche midi	70 €
La nuit hors juillet et aout	38 €

3 places avec électricité :

Du samedi au samedi	160 €
Du vendredi au dimanche midi	55 €
La nuit hors juillet et aout	29 €

Blanchisserie :

Lave-linge + lessive	4.70 €
Lave-linge + lessive + sèche-linge	7.50 €
Sèche-linge	3.10 €

Taxe de séjour 0.20 € par personne et par nuitée à partir de 13 ans

10 % de remise hors électricité sur la carte CCI et groupes de Camping-Caravaning.

Paiement possible : Bons CAF, Chèques bancaires et postaux, Chèques Vacances, Espèces,
Virements, carte bancaire acceptée